



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## aides de l'État

Question écrite n° 47800

### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'annulation pour 2004, et le non-paiement pour 2002 et 2003, de la subvention du ministère de l'éducation nationale pour le salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis. Ce salon, dont les activités ont obtenu audience à l'échelon européen, réunit 230 exposants, rassemble chaque année 140 000 personnes et reçoit près de 30 000 élèves dans le cadre de partenariats privilégiés notamment avec les enseignants. A l'heure où le Gouvernement affiche sa volonté de lutter contre l'illettrisme, à l'heure où la littérature jeunesse est entrée officiellement dans les programmes de l'école primaire, cette nouvelle restriction budgétaire soulève l'incompréhension de la communauté éducative, des professionnels du livre et de l'édition, des élèves et de leurs familles. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de pérenniser un partenariat qui a su montrer son efficacité dans le passé.

### Texte de la réponse

Le Salon du livre et de la presse jeunesse, dont la vingtième édition s'est tenue du 24 au 29 novembre 2004, est coproduit par l'association CPLJ-93 (Centre de promotion du livre de jeunesse - Seine-Saint-Denis) et le conseil général de Seine-Saint-Denis, avec le concours et le soutien de divers partenaires. Le dégel de crédits budgétaires a rendu possible le versement pour 2004 d'une subvention de 70 000 euros à l'association CPLJ-93. Cette subvention, en contribuant au rétablissement de la situation financière de l'association, doit lui permettre de conduire à bonne fin les actions entreprises pour la promotion de la lecture. Enfin, il a été rappelé à l'association que le dossier de subvention qui est constitué doit satisfaire aux exigences du contrôle de la dépenses aux fins de versement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47800

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2004, page 7691

**Réponse publiée le :** 28 décembre 2004, page 10465